

"Avec **alIZé**[®], je garde le vent en poupe"

5 ans après son lancement sur notre territoire, le dispositif Alizé fait toujours souffler un vent nouveau pour les PMI tuteurées par de grandes entreprises.

Réseau national d'Actions Locales Interentreprises en Zone d'Emplois, le concept ALIZE a été créé en 1998 par l'Etat pour favoriser le développement des entreprises et des emplois industriels par d'autres moyens que de simples apports de fonds. Si besoin, les PMI éligibles peuvent bénéficier d'avances remboursables mais ce sont surtout les **apports de compétences** qui sont ici privilégiés, via le **tutorat** de grands acteurs industriels bénévoles.

Un dispositif vertueux, créateur d'emplois et déclencheur d'innovation

Aujourd'hui présents sur une vingtaine de bassins de France, ces dispositifs ont contribué depuis leur lancement à l'émergence et à la préservation de plus de 8 300 emplois, dont

200 sur notre territoire depuis 2005 avec **Alizé Gard-Cévennes**.

En ces temps de crise, ces initiatives sont évidemment les bienvenues, d'autant plus qu'elles participent pleinement à la modernisation du tissu industriel français en accélérant les capacités d'innovation des uns et des autres.

Des partenariats de coopération "gagnant-gagnant"

Le principe des *Alizé* repose donc sur le **tutorat de grands acteurs industriels** nationaux implantés localement, qui en s'engageant à fournir de la « matière grise » et un apport financier à de jeunes entreprises de leur territoire, leur permettent de se développer et de créer des emplois plus vite que prévu. **En retour de ces investissements en temps et**

en transmission de savoirs technologiques et organisationnels, les « tuteurs » peuvent au final compter sur un réseau plus étendu de fournisseurs et de sous-traitants locaux performants. De quoi renforcer ainsi la compétitivité globale de ces donneurs d'ordres de premier rang qui, sans la proximité de prestataires fiables, pourraient être tentés de se délocaliser. Vecteur d'emploi et d'innovation, le dispositif est donc tout aussi intéressant pour les « petits » que les « grands »...

Sur notre bassin, une dizaine de grands acteurs économiques ont déjà montré l'exemple

Axens, Rhodia, Schneider initiatives, Crouzet Automatismes, Merlin Gérin, France Telecom et SNR ont été les premiers industriels locaux à s'engager dans cette démarche innovante, tout comme les institutions Banque Populaire du Sud, CIC Lyonnaise de Banque et l'Ordre des Experts-Comptables.

En l'espace de 5 ans et avec seulement **201 000 € d'avances remboursables** à taux zéro accordées par le comité d'agrément local,



Témoignage n°1 | Maurice Van Vooren

Diagonal

“L’innovation est vitale, même pour une petite structure, mais si j’étais resté seul, je n’aurai pas franchi le cap”

“Quand on est dirigeant de PME, on a souvent la tête dans le guidon et on ne prend pas toujours le temps de réfléchir à ce qu’il faudrait faire pour que l’entreprise évolue. Alizé, grâce à l’apport en compétences de notre tuteur Alès Myriapolis, nous a permis de réaliser un diagnostic stratégique qui a clairement mis en évidence que nous devons développer davantage l’innovation, la R&D, pour nous positionner sur de nouveaux marchés liés au traitement de l’eau. C’est ainsi que nous avons lancé une collaboration avec l’Ecole des Mines d’Alès, qui a abouti à un nouveau procédé sur les biopolymères et l’accueil d’un futur doctorant au sein de Diagonal”.

leurs tutorats ont permis le développement d'une **vingtaine de projets industriels** novateurs et le soutien de **200 emplois qualifiés**, pour **104 jours de compétences** mis à disposition des entreprises tuteurées.

Secteurs d’activités concernés : la mécanique, les sports mécaniques, les produits BTP, la chaudronnerie, la chimie, les biotechnologies appliquées à la cosmétique, la domotique, le conditionnement à façon,...

Quant aux **domaines de compétences** qui leur ont été demandés, quasiment tous relèvent du champ de l’**innovation** :

- accompagnement à la certification qualité ;
- recherche et développement de systèmes motorisés ;
- coaching en organisation industrielle ;
- aide à l’ingénierie financière ;
- optimisation des ressources humaines ;
- appui à l’innovation technologique ;
- soutien dans la conquête de nouveaux marchés ;
- accompagnement au développement de partenariats stratégiques ;
- soutien informatique,...

Bilan des emplois industriels à fin 2009

- Depuis 2005, **21 projets** ont été soutenus dans l’objectif de **158,5 emplois prévisionnels**.
- De 2005 à 2009, **33 nouveaux emplois qualifiés ont été créés**.
- En 2009, la liquidation judiciaire de 4 PMI a entraîné la **perte de 47,5 emplois prévisionnels**.
- **5 dossiers sont arrivés à échéance en 2009**, avec **19 CDI et 4 CDD réalisés**.
- D’ici 2012, le comité table sur un prévisionnel de **289 emplois soutenus**.

Comparatif des performances locales et nationales sur 5 ans

Moyenne locale Alizé Gard-Cévennes

- **13 571 €** par entreprise aidée dont **3 395 €** en apport de compétences et **10 176 €** en avances remboursables
- **6,5 emplois soutenus**
- Coût emploi : **1 810 €**

Moyenne nationale Réseau Alizé

- **12 000 €** par entreprise aidée dont **2 700 €** en apport de compétences et **9 300 €** en avances remboursables
- **7,5 emplois soutenus**
- Coût emploi : **1 600 €**



Témoignage n°2 | Didier Lopez



CL Tech

“Notre société a intégré Alizé pour son volet financier, mais c’est l’apport en compétences qui s’est avéré essentiel”

“Pour lancer un nouveau procédé de stérilisation UHT appliqué à la cosmétologie et à la pharmacologie (un procédé aujourd’hui breveté et utilisé pour notre gamme Dermatherm), **notre société avait besoin d’un coup de pouce financier et d’une aide au pilotage et à la décision, notamment en matière de stratégie RH et de recrutement.** Avec Alizé, nous avons obtenu 15 000 euros d’avances remboursables pour boucler notre projet (un investissement avoisinant les 800 000 euros, principalement financé par nos associés), tandis que notre tuteur, Alès Myriapolis, nous accompagnait dans le recrutement de notre responsable marketing.”

Un comité d’agrément piloté par la CCI, avec le soutien des pouvoirs publics et de partenaires de proximité

Adaptation locale du dispositif national Alizé, Alizé Gard-Cévennes est encadré par un comité d’agrément porté depuis 2005 par la CCI Alès-Cévennes. Soutenu financièrement par l’Etat, le **Conseil général du Gard**, de grands acteurs industriels locaux et certaines banques, ce comité en charge de l’étude des dossiers des PMI regroupe de nombreux acteurs territoriaux dont la **DIRRECTE** et **Alès Myriapolis**, l’agence de développement du **Pays Cévennes**. Il est présidé par François Belliard, de la société Crouzet Automatismes.

Nouveauté 2010 : les entreprises tuteurées dont le dossier est définitivement clos sont invitées à se joindre au comité d’agrément.

Témoignage n°3 | Jalil Benabdillah

SDTech

“Un tuteurat avec une grande entreprise, c’est aussi une aventure humaine... et des relations qui perdurent”



“Outre l’argument financier d’Alizé, c’est le partenariat avec une grande entreprise nationale comme Axens qui a été le moteur de notre décision. Nous avons un certains nombre de projets d’envergure en tête, mais compte tenu de la taille de notre structure, nous avons besoin, tout en restant maître à bord, d’être conseillés dans nos choix par un regard extérieur et désintéressé. Alors nous avons mené plusieurs analyses, sur l’hygiène et la sécurité des poudres industrielles, la gestion financière, les ressources humaines et la politique de motivation salariale... suivies de préconisations d’Axens. En jouant à fond la transparence, nous avons été gagnants sur tous les fronts. Et depuis, bien que la convention soit officiellement terminée, les liens perdurent entre nos deux entreprises.”

Les perspectives 2010

Après avoir signé en 2009 un renouvellement de la convention triennale de partenariat avec les pouvoirs publics, le comité d’agrément Alizé Gard-Cévennes vient d’examiner en mars et avril dernier **5 nouveaux dossiers**, dont **2 projets innovants en création** - l’un sur le développement d’un dispositif médical pour la rééducation fonctionnelle, l’autre sur la fabrication et la commercialisation d’un équipement de loisirs inédit. Quant aux 3 autres dossiers, ce sont **3 projets de développement** dans des domaines distincts : la fabrication de maisons à ossature bois, la sanitation et l’inspection télévisée de canalisations ainsi que la réalisation de capteurs miniatures. Pour mener ces nouveaux accompagnements de manière optimale, les membres du comité ont sollicité une **augmentation de la palette des apports de compétences**, par l’intensification du **recours à des experts** et davantage de **“coachings” réalisés par des entrepreneurs expérimentés**. Les grands industriels locaux sont évidemment les bienvenus, tout comme les responsables d’entreprises tuteurées dont le dossier est clos. **Avis aux intéressés, l’expérience est tout aussi profitable aux entrepreneurs encadrants qu’aux entrepreneurs encadrés !**

NB : pour découvrir d’autres témoignages d’entrepreneurs, consultez les pages 4 et 5 de Synergies 17.

Renseignement : Pôle Industrie, Innovation et International
04 66 78 49 49 – industrie.international@ales.cci.fr